



Clap de fin du projet MCDR-Venaison : vers de nouvelles filières de proximité de valorisation de la venaison en France !

Depuis 2019, la FNC porte le projet Mobilité Collective pour le Développement Rural – Venaison, suite à un appel d’offres du Ministère de l’Agriculture, qu’elle a remporté avec ses partenaires. **La FNC n’est donc pas seule dans cette aventure.** Elle regroupe autour d’elle plusieurs partenaires nationaux : l’Office National des Forêts, la Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France, le Centre National de la Propriété Forestière, le Conservatoire du Littoral et la Chambre des Métiers et de l’Artisanat. Ce dernier a été contraint de nous quitter, en cours de route, faute de temps.



Dans le cadre de ce projet, les partenaires nationaux devaient s’appuyer sur des territoires pilotes, présentant des situations et des contextes différents vis-à-vis du développement de filières de venaison. 8 sites pilotes ont été sélectionnés (Somme, **Ardennes**, Vosges, Loiret, Haute-Savoie, Cantal/Aveyron, Hautes-Pyrénées et Pyrénées-Orientales) dans lesquels le développement de filière a été accompagné et animé par les acteurs nationaux.

Ces sites pilotes répartis dans toute la France ont chacun leurs caractéristiques, ils ont chacun dû s’adapter à leurs contraintes et traditions pour développer une filière qui leur est propre. **Plusieurs retours d’expérience ont pu être réalisés au cours du projet** avec eux, soit en bilatéral, soit lors d’ateliers plus collectif comme la visite d’un des sites pilotes en mars 2022 ou lors de journée nationale comme celle-ci.



« Promouvoir la venaison française pour la rendre plus accessible aux consommateurs français est mon objectif depuis mon élection à la tête de la FNC. Déguster cette viande d’exception, c’est déjà se rapprocher, un peu, de notre mode de vie rurale ! Je suis donc particulièrement fier de prendre la parole

aujourd'hui lors de cet atelier national venaison qui s'inscrit dans le cadre du projet Mobilisation Collective pour le Développement Rural (MCDR). » Willy Schraen, Président de la FNC

Pour clôturer ce travail avec les différents sites pilotes et partenaires investis, **un atelier de clôture s'est ouvert mardi dans l'auditorium de la Maison de la Chasse et de la Nature**. Les principaux résultats et productions de ce projet ont été présentés. Cette journée a été consacrée à la présentation du travail accompli, à des échanges sur certaines problématiques couramment rencontrées et à la présentation des outils. **L'objectif est ensuite de s'appuyer sur ces expériences pour inspirer d'autres départements lors de la mise en place d'une filière sur un site pilote.**

En effet, après 3 ans de travail et de coopération entre la FNC et ses partenaires, les sites pilotes, les professionnels de la viande et les autorités, le projet MCDR Venaison prend fin le 31 décembre 2022.

Au programme, des tables rondes où les représentants des sites pilotes et d'autres acteurs de la filières (fédération des chasseurs, professionnels de la viande, partenaires du projet, DGAI...) ont pu échanger sur différentes problématiques récurrentes à la mise en place de filières de valorisation de la venaison. Les principaux freins sont en effet, l'identification et la relation entre les professionnels intéressés et les chasseurs, la logistique de la collecte des carcasses de gibier, mais aussi les points réglementaires comme par exemple la demande d'agrément traitement de gibier.

En parallèle, des outils produits par la FNC et ses partenaires dans le cadre du projet ont également été présentés tout au long de la journée et seront disponibles sur le site internet de la FNC **afin d'encourager et de faciliter le développement de filières de valorisation de la venaison.**

Dans les Ardennes, Ardennes Métropole a récemment renouvelé son vœu de démarrer les travaux de l'atelier de collecte, traitement et découpe de gibier au sein de l'abattoir municipal en 2023. A suivre donc très prochainement cet évènement attendu ici mais aussi par d'autres départements !